Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe: FS

2017/06

ONICEIL COMMININIALITAIRE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DC2017/06

Nombres de membres :

En exercice : 124 Présents : 84

Vetert OF

Votants: 95 (dont 11 pouvoirs)

Le treize février deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se

réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

**SIGNORET** 

Date de la convocation: 06/02/2017

M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Ayant pouvoir de vote: Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Christelle HERBAY, Ghislaine JACQUET, Séverine LALLEMENT, Sylvie LEFORT, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Louisette NOIRANT, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Anne SEMBENI, Andrée THOMAS, Martine VERNEL et Messieurs Michel ADIN, Thierry BAUSSART, Patrick BEBIN, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Pascal BOXEBELD, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Dominique DANNEAUX, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Thierry DEGLAIRE, Eric DELABRUYERE, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Yves GUILLAUME, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Hervé LAHOTTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Pierre LAURENT-CHAUVET, Patrick LESOILLE, Thierry MACHINET, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Christian MIELCAREK, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Guy PAYEN, Jean-Yves PIC, Florent PIERSON, Francis POTRON, Guillaume QUEVAL, Patrick RACOUR, Frédéric RATAUX, Olivier RAULET, Thierry RENAUX, Jean-Pol RICHELET, Dominique ROBIN, Michaël SCHWEMMER, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Jean-Claude VIELLARD.

Représentés: Mesdames Pauline COSSON donne pouvoir de vote à Mme Gislaine JACQUET, Maryvonne LENFANT donne pouvoir de vote à Mme Agnès BEGNY, Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Patricia LESUEUR, Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPETIER et Messieurs Claude ADAM donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET, Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS, Dominique COLSON donne pouvoir de vote à M. Denis OUDIN, Patrice FERON donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER, Olivier GODART donne pouvoir de vote à Mme Andrée THOMAS, Jean-Marc LOUIS donne pouvoir de vote à M. Frédéric RATAUX...

## **OBJET: DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

Vu l'article 11 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);

Considérant qu'un débat portant sur les orientations budgétaires ainsi que les engagements pluriannuels envisagés se tient obligatoirement au sein des EPCI regroupant au moins une commune de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif;

Vu le rapport de M. Francis SIGNORET, Président de la 2C2A;

Considérant que ce débat doit permettre à l'Assemblée délibérante d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue,

Ainsi, le Conseil communautaire PREND ACTE de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2017.

Le Président

Francis SIGNORET

1 6 FEV. 2017